

De l'aide pour prendre soin de sa santé : votre avis !

Ce questionnaire anonyme s'adresse aux personnes concernées par la précarité en Auvergne-Rhône-Alpes. Quelques minutes suffisent pour le remplir. Un grand merci !

En France, **tout le monde a le droit de se soigner**. Pour les personnes qui ont des difficultés (précarité, pauvreté, situation administrative compliquée, peu de maîtrise du français...), c'est parfois compliqué d'être et de rester en bonne santé.

En 2025, **notre groupe de travail* composé notamment de personnes concernées s'intéresse à la « médiation en santé », c'est-à-dire au soutien que reçoivent ou peuvent recevoir les personnes qui ont des difficultés avec le système santé. Par exemple : prendre des rdv ou être accompagné, être aidé pour ouvrir ses droits (C2S, AME) ou pour trouver les bonnes informations...**

Nous avons besoin de vos réponses sur ce sujet pour proposer des actions concrètes à l'Agence Régionale de Santé d'Auvergne-Rhône-Alpes. Si vous êtes un professionnel du sanitaire, du social ou du médico-social, n'hésitez pas à le relayer aux personnes concernées.



Pour remplir ce questionnaire en ligne :

A PROPOS DE VOUS

1. Actuellement, avez-vous certains des problèmes de santé suivant ?

Plusieurs réponses possibles.

- Des douleurs régulières (mal un peu tous les jours)
- Une maladie chronique (diabète, insuffisance cardiaque, addiction...)
- Un sentiment de mal-être
- Des soins à faire (dents, vaccins, examens médicaux ...)
- Autre problème de santé _____
- Aucun souci

2. Votre âge

- Moins de 25 ans
- Entre 25 et 39 ans
- Entre 40 et 59 ans
- Plus de 60 ans

3. Votre genre

- Femme
- Homme
- Autre
- Je préfère ne pas répondre

4. Dans quel département vivez-vous actuellement ?

- | | | |
|----------------------------------|---------------------------------------|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Ain | <input type="checkbox"/> Drôme | <input type="checkbox"/> Loire |
| <input type="checkbox"/> Allier | <input type="checkbox"/> Haute-Loire | <input type="checkbox"/> Puy-de-Dôme |
| <input type="checkbox"/> Ardèche | <input type="checkbox"/> Haute-Savoie | <input type="checkbox"/> Rhône |
| <input type="checkbox"/> Cantal | <input type="checkbox"/> Isère | <input type="checkbox"/> Savoie |

DE L'AIDE POUR VOTRE SANTE ?

5. Avez-vous des difficultés pour prendre soin de votre santé ?

Plusieurs réponses possibles.

- Oui pour mes démarches administratives (carte vitale, AME, C2S, mutuelle...)
- Oui pour prendre des rendez-vous médicaux
- Oui pour comprendre ma maladie ou mes traitements
- Oui pour me motiver à m'occuper de mes problèmes de santé
- Oui pour rester en bonne santé
- Oui pour payer des soins
- Oui pour obtenir mes traitements en pharmacie sans avance de frais
- Oui pour comprendre le système de santé (dépassement d'honoraires, remboursement..)
- Oui car j'ai subi de la discrimination (refus de rendez-vous, moins bonne prise en charge)
- Autre difficulté : _____
- Non, je n'ai pas eu de difficulté

6. Ces dernières années, avez-vous reçu une aide ou un accompagnement pour accéder à des soins ou pour gérer votre santé ?

- Oui Non Je ne sais pas

7. Si non, pourquoi ?

8. Si vous avez coché « oui » à la question 6, qui vous a aidé ?

Plusieurs réponses possibles.

- Ami ou famille
- Bénévole d'une association
- Travailleur social (assistant social, éducateur)
- Médiateur en santé
- Professionnel de santé (infirmier, médecin...)
- Des sites internet ou des applications pour la santé
- Autre. Précisez : _____

9. Si vous avez coché « oui » à la question 6, qu'est-ce que la personne qui vous a aidé a fait pour vous ?

10. Depuis quelques années, un métier nouveau existe : médiateur en santé. Ces professionnels accompagnent les personnes avec des difficultés pour prendre soin de leur santé. Elles les reçoivent pour ouvrir les droits (AME, C2S...), pour les aider à prendre des rdv et les y accompagner, pour leur donner de l'information sur la santé... Certains médiateurs sont dits « pairs » quand ils sont eux-mêmes concernés par une difficulté (précarité, maladie, addiction...). Les personnes qui font de la médiation en santé peuvent être des infirmiers, des travailleurs sociaux... **Connaissez-vous ce métier ?**

- Non je ne connais pas
- Oui, mais je n'ai pas été aidé par un médiateur en santé
- Oui, un médiateur en santé m'a déjà aidé

11. Si vous avez déjà été aidé par un médiateur en santé, avez-vous été satisfait ?

- Oui
- Non
- Moyennement
- Je ne sais pas

12. Pourquoi ?

13. L'accès à des médiateurs et médiatrices en santé est gratuit dans des lieux comme des associations, des centres de santé, des centres sociaux... **Est-ce que leur accompagnement pourrait vous aider ?**

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

14. Si vous avez coché « oui » à la question 13, comment les médiateurs pourraient-ils vous aider ?

15. Si vous avez coché « non » à la question 13, pouvez-vous expliquer pourquoi ?

16. Certains médiateurs ou médiatrice en santé organisent des séances en groupe pour parler de santé notamment de prévention. **Seriez-vous intéressé par ce type d'action ?**

- Oui
- Non

17. Avez-vous besoin de plus d'informations sur les médiateurs en santé ?

- Oui
- Non

VOS PROPOSITIONS

18. *Nous pensons que la médiation en santé, c'est-à-dire l'accompagnement dont les personnes peuvent bénéficier pour prendre soin de leur santé devrait être mieux connue.*

Quelles sont les meilleures actions pour cela ?

Plusieurs réponses possibles.

- Plus de communication auprès des personnes concernées
- Avoir des témoignages de personnes qui ont été aidées par un médiateur en santé
- Que les professionnels de santé fassent connaître les lieux où il y a des médiateurs en santé
- Autre : _____

19. Avez-vous été aidé pour remplir ce questionnaire ?

- Oui. Précisez : _____ Non

Si vous voulez ajouter un commentaire, c'est là !

MERCI !!!

** France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes anime un groupe de travail régional sur la santé des personnes en situation de précarité. Ce groupe de travail a pour but de faire entendre la parole des personnes concernées sur les politiques de santé et de les présenter aux décideurs. Plus de la moitié du groupe a déjà vécu dans la précarité.*

Membres du groupe : la Fondation Armée du Salut, le Conseil Régional des Personnes Accueillie/Accompagnée (CRPA), la Fédération des Acteurs de la Solidarité, le Comité D-base, le Centre d'hébergement et de réinsertion sociale Foyer vers l'Avenir, de Riorges (Loire), Médecins du Monde, la Coordination des Permanences d'Accès aux Soins Santé (PASS) et le Point Santé Précarité (POPS 38) de l'association l'Oiseau bleu (Isère) font partie de ce groupe en 2025. Ce groupe est soutenu par Agence Régionale de Santé d'Auvergne-Rhône-Alpes (ARS).